



COVID-19

Protocole de retour au jeu – groupes d’usagers généraux de la patinoire

Phase 2, entrant en vigueur le 30 novembre 2020



Version : 08.15.20

Centre civique Memorial Regional
Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire
Phase 2

1. PRÉAMBULE

Le présent document décrit les différents rôles et responsabilités de tous les groupes d'usagers de la patinoire du Centre civique Memorial Regional. Les groupes d'usagers doivent accepter ces exigences et s'y conformer avant d'effectuer une réservation pour la location de la patinoire et tandis qu'ils utilisent l'installation.

En plus des exigences énoncées ci-après, tous les groupes d'usagers doivent connaître et respecter l'ensemble des exigences définies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et par leur organisme provincial de sport respectif.

Le personnel du Centre civique Memorial doit être respecté en tout temps et en ce qui concerne l'application des modalités énoncées dans le présent document. Aucun abus ni manque de respect à l'égard du personnel, de bénévoles, d'autres usagers, etc. ne sera toléré.

S'ils contreviennent à toute exigence parmi celles énoncées aux présentes, les groupes d'usagers seront invités à quitter les lieux, perdront leur temps de glace futur et ne seront pas remboursés pour les réservations déjà effectuées.

2. RÉSERVATIONS

- Avant de réserver du temps de glace, tous les groupes d'usagers doivent présenter une copie de leur plan opérationnel de retour au jeu au Centre civique, Ville de Campbellton aux fins d'examen.
- Avant d'effectuer toute nouvelle réservation, les groupes d'usagers doivent avoir payé tout solde en souffrance. Les factures doivent être acquittées dans les 30 jours suivant leur réception.

3. RECHERCHE DES CONTACTS

- Chaque équipe/groupe doit désigner, parmi ses membres, un agent de liaison qui sera responsable de recueillir les coordonnées de tous les joueurs, les spectateurs et les bénévoles associés à chacune des réservations pour aider à la recherche des contacts.
 - a. Pour des exigences précises et à jour dans le cadre de cette ordonnance d'application obligatoire, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :
https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/information_collection-f.pdf
 - b. Les équipes/groupe DOIVENT présenter leur liste de recherche des contacts au bureau de la Sécurité après chaque activité, au moment où ils quittent l'installation, ou la laisser dans la boîte de dépôt située dans le hall.

4. DÉPISTAGE

Centre civique Memorial Regional
Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire
Phase 2

- Le questionnaire de dépistage de la COVID-19 du gouvernement du Nouveau-Brunswick (<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/ScreeningEF.pdf>) sera affiché à toutes les entrées de l'installation. Toute personne qui y pénètre devra procéder à une autoévaluation et se conformer aux directives données dans le questionnaire. L'agent de liaison devra s'assurer que le questionnaire de dépistage a bien été rempli.

5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE DISTANCIATION SOCIALE

- Tandis qu'ils se trouvent sur la propriété du Centre civique Memorial Regional (y compris, sans s'y limiter : dans le stationnement, l'aréna, les aires communes, les vestiaires, les aires d'accueil des patineurs et les surfaces de jeu), les usagers, les spectateurs, les joueurs sur la plateforme de l'aréna et en dehors, les entraîneurs et les joueurs sur la glace de même que les employés de la Ville de Campbellton ne doivent pas s'approcher à moins de 6 pi/2 m les uns des autres.
- Les entraîneurs concevront les entraînements/activités de façon à limiter autant que possible les contacts lors d'une réservation, conformément aux lignes directrices établies par leur organisme provincial de sport (OPS) respectif.
- Les spectateurs doivent respecter la distanciation sociale pendant qu'ils se trouvent dans les gradins, et en tout temps dans le complexe.
- Il est FORTEMENT recommandé de laisser les frères et sœurs à la maison, sauf si nécessaire. Tous frères et sœurs qui auraient à se trouver sur place DOIVENT être accompagnés par un adulte et demeurer sous sa stricte supervision en tout temps.

6. MASQUES NON MÉDICAUX

- Participants et entraîneurs : Des masques non médicaux devront être portés **en tout temps dans l'installation, sauf lors d'activités sur glace.** Cela comprend l'arrivée sur place et le départ des lieux, les déplacements vers les vestiaires et en provenance de ceux-ci et le temps passé dans les vestiaires.
- Les parents/tuteurs devront porter un masque non médical **en tout temps dans l'aréna (y compris dans les gradins).**

7. AIRES D'ACCUEIL/VESTIAIRES

- Au cours de la phase 2 du plan de reprise des activités des installations, l'accès aux vestiaires sera autorisé.
- Il est toujours possible d'arriver à l'aréna en ayant déjà revêtu une partie de son équipement et de terminer sur place (dans le cas de jeunes usagers).
- Jusqu'à deux vestiaires seront fournis pour chaque groupe, pour permettre le maintien de la distanciation sociale.
- La capacité de chaque vestiaire sera indiquée à l'extérieur, et comprend les joueurs, les entraîneurs et les parents.

Centre civique Memorial Regional

Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire

Phase 2

- Les joueurs, bien qu'ils se voient donner l'occasion de revêtir leur équipement et de le retirer, doivent respecter les limites de temps précédemment mises en œuvre à la phase 1.
- Les joueurs qui ne seraient PAS en mesure de respecter les limites de temps doivent se présenter à l'aréna en ayant déjà revêtu au moins une partie de leur équipement, si ce n'est leur équipement en totalité, pour parvenir à s'habiller dans les délais fixés.
- Les masques seront obligatoires au vestiaire en tout temps.
- Les douches ne pourront être utilisées jusqu'à nouvel ordre.
- On demande aux usagers d'emprunter le même vestiaire avant et après leur temps sur la patinoire.
- Les groupes d'usagers ne seront autorisés à pénétrer dans le bâtiment que 15 minutes avant leur activité/temps de glace, et devront avoir quitté les lieux 10 minutes après leur séance. Nul ne sera autorisé à arriver plus tôt.
- Si des groupes souhaitent effectuer un échauffement avant leur réservation, celui-ci devra se dérouler en dehors du complexe. L'accès à la piste de course et à d'autres parties du bâtiment ne sera pas autorisé.
- Tous les usagers (y compris les parents et le personnel entraîneur) devront entrer dans le bâtiment et en ressortir par l'entrée principale (nord). Des panneaux dirigeront les participants vers leur surface de glace désignée, vers les aires d'accueil et vers les estrades, de façon à limiter la circulation.
- Des aires seront désignées ou indiquées par le personnel pour les spectateurs de chacune des deux surfaces de glace. Ceux-ci doivent y demeurer.
- Les toilettes des vestiaires ne pourront être utilisées que par **une seule personne à la fois**. Il incombe à chaque équipe/groupe de s'assurer que la limite d'une seule personne est respectée.

8. ACCÈS AU BÂTIMENT/SORTIE

- Un maximum de deux (2) membres de la famille immédiate par participant sera autorisé à pénétrer dans le bâtiment.
- À leur arrivée à l'installation, tous les joueurs et les membres de leur famille doivent se présenter à l'agent de liaison pour la COVID-19. Aucun autre joueur ou membre de la famille ne se verra accorder l'accès une fois que l'agent en question aura quitté son poste.
- Il est de la responsabilité de l'agent de liaison ou des personnes qu'il aura désignées d'informer le personnel que tous les entraîneurs ou les joueurs ont quitté le vestiaire avec tout l'équipement. Ce n'est qu'à ce moment-là que le groupe suivant sera autorisé à y accéder. **(Veuillez respecter les limites de temps allouées, afin de ne pas empiéter sur la plage horaire du prochain groupe à utiliser l'installation.)**

Centre civique Memorial Regional

Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire

Phase 2

- Les groupes d'usagers ne seront autorisés à pénétrer dans le bâtiment que 20 minutes avant la plage horaire qu'ils auront réservée à la patinoire, et devront avoir quitté les lieux 10 minutes après leur séance. Nul ne sera autorisé à arriver plus tôt.
- Tous les groupes souhaitant effectuer un échauffement avant leur réservation devront le faire en dehors du complexe. L'accès à la piste de course et à d'autres parties du bâtiment ne sera pas autorisé.
- Tous les spectateurs doivent demeurer dans les aires désignées qui leur sont assignées.
- Tous les joueurs, officiels, parents et spectateurs qui entrent en jeu doivent entrer dans l'entrée principale (nord) et se faire un écran et se désinfecter les mains et être enregistrés à des fins de recherche de contacts. À la fin de la session ou à tout moment, tous les non-joueurs souhaitant quitter l'installation, ils peuvent utiliser la sortie nord (portes principales) ou toute autre porte de sortie à proximité.
- Tous les usagers devront entrer dans le bâtiment par la porte principale (au rez-de-chaussée, du côté nord).
- La sortie de l'aréna, **joueurs**, se fera selon les diagrammes de protocole antérieurs (actuellement à l'étude et pouvant être modifiés).
- Tous les **joueurs** doivent quitter le bâtiment à l'extrémité sud, la rue Water à l'est et à l'ouest

9. PROTOCOLES SANITAIRES

- Du désinfectant pour les mains sera disponible aux entrées et sorties de l'installation. Tous les usagers devront se désinfecter les mains avant d'être autorisés à y accéder; il leur est recommandé de faire de même à la sortie.
- Les usagers devraient encourager leurs participants à apporter leur propre désinfectant pour les mains à base d'alcool (à 60 ou 70 %) pour l'utiliser après avoir touché des surfaces à l'aréna.
- Les fontaines à boire ne seront pas utilisables.
- Les bancs des joueurs doivent être désinfectés par l'équipe après chaque utilisation. L'équipe sera responsable de désinfecter le banc avec du désinfectant en atomiseur fourni par l'établissement.
- Les compartiments des vestiaires doivent être désinfectés après chaque utilisation. À son départ, l'utilisateur devra pulvériser, dans le compartiment, du désinfectant en vaporisateur fourni par l'installation. Cette responsabilité devrait être confiée au parent ou au personnel de l'équipe.
- Le personnel du Centre civique procédera à la désinfection complète de chacun des vestiaires deux fois par jour.
- Il est interdit aux groupes d'usagers d'entreposer de l'équipement sur place.
- Le flânage dans les aires communes/le hall avant et après la location est interdit.

Centre civique Memorial Regional
Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire
Phase 2

10. EXIGENCES RELATIVES AUX COMPÉTITIONS INTERSCOLAIRES

- Tous les joueurs, les entraîneurs et les spectateurs doivent pénétrer dans le bâtiment par l'entrée principale (côté nord).
- L'agent de liaison de l'équipe devra remplir et présenter à l'installation une liste de recherche des contacts. Cette liste comprendra tous les joueurs, les entraîneurs, etc. associés à l'équipe des visiteurs, ainsi qu'à l'équipe locale.
- Les joueurs devront accéder à l'installation et en repartir selon les trajets et aux heures prévus dans le présent document.
- Étant donné l'âge des usagers, les douches pourront être utilisées à la sortie de la patinoire. L'aire des douches est actuellement divisée en deux étant donné ses dimensions, et deux personnes seulement sont autorisées à se doucher en même temps. Il s'agit là d'un règlement du ministère de la Santé, tel que l'impose son inspecteur. L'utilisation des douches par plus de deux personnes à la fois ou tout autre manquement entraînera la perte des privilèges de douche.
- Les spectateurs et les visiteurs pourraient quitter les lieux par les sorties supérieures et inférieures (deuxième niveau ou rez-de-chaussée) des côtés est et ouest selon leur préférence. **Aucun rassemblement dans le hall d'entrée n'est autorisé avant, pendant ou après un match. Les personnes qui attendent que les joueurs se changent et quittent les lieux doivent le faire dans les gradins ou à l'extérieur; personne ne devrait flâner debout dans le hall. Les gens qui passent chercher des joueurs le feront au sud du bâtiment.**
- Les spectateurs de l'équipe des visiteurs ne pourront s'asseoir que dans les sections 9, 11 et 13 du côté est.
- Les spectateurs de l'équipe locale ne pourront s'asseoir que dans les sections 10, 12 et 14 du côté ouest.
- Personne ne sera autorisé à se tenir le long de la bande, et le port du masque est obligatoire en tout temps. Ces sections serviront à offrir la meilleure visibilité possible de la patinoire et à réduire dans toute la mesure du possible la désinfection après les matchs en libérant d'autres espaces.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre collaboration continus tandis que nous préparons un retour au jeu sécuritaire pour toutes les parties.

Remarque : Comme la pandémie de COVID-19 et les directives applicables de la Santé publique évoluent constamment, le présent document et les exigences énoncées aux présentes seront modifiés à la discrétion de la Ville de Campbellton. Les versions modifiées seront transmises aux groupes d'usagers dès que disponibles.

Centre civique Memorial Regional
Protocole de retour au jeu pour les groupes d'usagers généraux de la patinoire
Phase 2

Accusé de réception :

En apposant ma signature ci-après, je reconnais avoir lu les modalités établies par la Ville de Campbellton (le Centre civique Memorial Regional) et ses procédures de retour au jeu pour les groupes d'usagers de la patinoire.

Nom (en lettres moulées) :

Signature :

Date :
